

Sujet : [INTERNET] Tr: Fwd: ENQUETE PUBLIQUE (Arreté prefectoral DCL/BLCI/2021-70)

De : jean-jacques ridard <jean-jacques.ridard@sfr.fr>

Date : 20/03/2022 17:40

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

Envoyé avec [SFR Mail pour Android](#)

De : Marie claude Ridard

Date : dimanche 20 mars 2022 à 17:33

À : jean-Jacques.ridard@sfr.fr

Cc :

Objet : Fwd: ENQUETE PUBLIQUE (Arreté prefectoral DCL/BLCI/2021-70)

----- Forwarded message -----

De : Marie claude Ridard <marieclauderidard@gmail.com>

Date: dim. 20 mars 2022 à 17:15

Subject: ENQUETE PUBLIQUE (Arreté prefectoral DCL/BLCI/2021-70)

To: <pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr>

A l'attention de monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

En application de l'arrêté cité en objet, je suis personnellement très défavorable à ce que la commune déléguée Condé sur iton redevienne une commune séparée pour plusieurs raisons :

- je considère que la collectivité dans son état actuel est cohérente avec l' école commune Gouville/Condé. En cas de défusion, il y a un risque fort de perte de ce pôle scolaire. Je suis donc contre cette procédure de "DÉFUSION".

- Aller vers une "DIFFUSION" entraînerait des coûts liés à son processus. Je suis contre le gaspillage de l' argent public qui doit servir à construire et non à déconstruire.

Voici les motivations qui me conduisent à ne pas être favorable à la sortie de Condé sur Iton

de Mesnils sur Iton.

Veillez agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l' expression de mes salutations distinguées.

Marie Claude RIDARD

1- Le Perron Gouville 27240 MESNILS SUR ITON